

**Zeitschrift:** Schweizer Monatshefte : Zeitschrift für Politik, Wirtschaft, Kultur  
**Herausgeber:** Gesellschaft Schweizer Monatshefte  
**Band:** 79 (1999)  
**Heft:** 7-8

**Artikel:** A propos de "société civile" : réflexions sur le "rôle de la société civile"  
**Autor:** Bernasconi, Alfredo  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-166121>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A PROPOS DE: «SOCIÉTÉ CIVILE»

**Alfredo Bernasconi,**  
né en 1928, était  
secrétaire du Syndicat  
tessinois de l'industrie,  
de la construction et  
des services et rédac-  
teur en chef de la Revue  
syndicale suisse. Mem-  
bre de la présidence et  
de l'Association suisse  
et internationale des  
Syndicats des ouvriers  
dans l'industrie métal-  
lurgique. Aujourd'hui, il  
travaille comme journa-  
liste libre à Bellinzona.  
Auteur de «L'évolution  
économique et le pro-  
grès social» et «20 ans  
de journalisme syndical».

### Réflexions sur le «rôle de la société civile»

1. La société civile est autant reconnaissable à travers les principes et les valeurs de la démocratie et de la république qu'à travers leurs applications et antinomies dans notre société contemporaine.

2. La notion de «démocratie» désigne le titulaire du pouvoir, celle de «république» (la chose publique) définit l'objet même de la société politique: le bien commun. La société, le marché, l'individu sont les constituants de la démocratie. L'état, l'école, l'intérêt général structurent la république.

3. Il y a antinomie entre démocratie et république, il y a divergence et convergence entre le pouvoir (les pouvoirs) de l'état et les exigences multiples de ceux qui vivent et agissent dans l'état de droit.

4. Le titulaire du pouvoir n'est pas le «peuple» mais des «agents» qui le représentent: nous vivons dans une «polycratie» qui se fait interprète de la démocratie.

5. Par «société civile» nous entendons l'ensemble des divers groupes de citoyens qui produisent les biens économiques et culturels dont bénéficie toute la société; qui portent la responsabilité de ces productions et qui se nourrissent d'intérêts et de libertés.

6. La «société civile» est donc une société culturelle distincte des pouvoirs en exercice, qui fait accroître d'une manière permanente les richesses matérielles et la qualité de la vie.

7. La société civile produit de par son existence et son dynamisme une «nouvelle» société civile. Son dynamisme, sa fonction et sa production sont entravés

par les «pouvoirs» de l'état dans la mesure où ces pouvoirs sont rigides, surdimensionnés, incompétents, autoreproducteurs.

8. Quand la «polycratie» remplace la démocratie, cette «polycratie» est elle-même, sur le plan de la vie politique, un produit de la société civile. Le fonctionnement électoral peut impliquer un «échange» de voix contre un échange d'appuis et d'aides sociaux. La dimension croissante de la socialité (des prestations sociales), en contradiction radicale avec la croissance des revenus individuels, prouve non seulement la dimension menaçante et irréversible de la «providence» de l'Etat, mais aussi l'affaiblissement de la société civile dans sa fonction réductive vis-à-vis de la mégamachine de l'état. L'état crée des «clients» et se renforce en les créant.

9. La «société civile» qui, en se produisant, produit aussi son affaiblissement et sa dépendance face aux pouvoirs politiques, peut éviter ce risque en exigeant politiquement des alternatives majoritaires. C'est-à-dire l'exigence systématique du changement démocratique des majorités.

10. La société civile doit investir dans la libération politique et économique du plus grand nombre d'individus et les motiver à atteindre le plus haut niveau personnel d'indépendance et de responsabilité possible. Le «moins d'état» équivaut au «plus d'individu».

Le rôle de la société civile est indirectement proportionnel au rôle de l'état et directement proportionnel à la production de biens économiques et culturelles. ♦



#### Stunde

*Die Stunde kommt, die Stunde geht;  
in einer Stunde liegt so viel,  
liegt der Gefühle Widerspiel,  
liegt Sehnsucht, die wie Frühwind weht.  
In einer Stunde spricht der Tag  
sein Beten oder Fluchen aus,  
und ich bin stets das arme Haus,  
gefüllt mit Jubel oder Plag'.  
In einer Stunde liegt die Welt  
nichtsahnend, nichtsbegehend so,  
und ach, ich weiss nicht immer wo  
sie ruht und schlummert, meine Welt.*